

La santé et l'action sociale

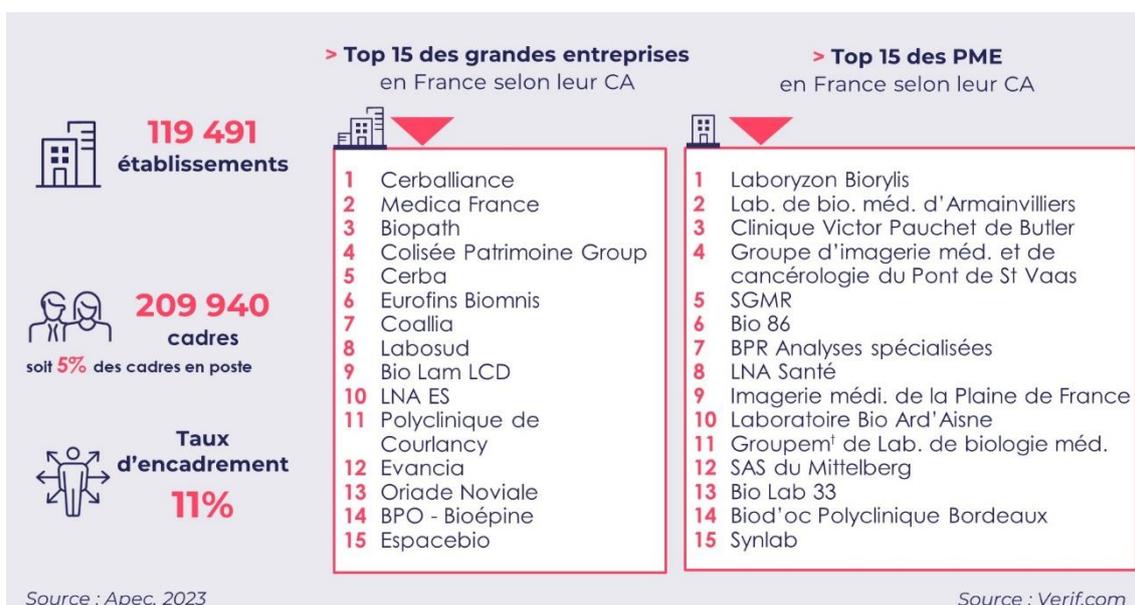
Tendance 2018-2023 des recrutements de cadres

La filière sanitaire et sociale regroupe l'ensemble des activités liées à la prise en charge de la santé des personnes. Ses acteurs (soignants, hébergeurs, professionnels de l'aide sociale, etc.) ont pour mission de prévenir, soigner et accompagner différents publics. La crise sanitaire liée au Covid-19 a mis en lumière l'importance du secteur et a accéléré les mutations en cours. Comment cela se traduit-il sur le marché de l'emploi cadre ? Quels volumes de recrutements de cadres sont réalisés chaque année dans ce secteur ? Combien de postes de cadres ont été créés ? Quelle est la tendance en 2023 ?

Un secteur stratégique

Théâtre de réformes structurelles d'ampleur notamment en matière de financement et de tarification, le secteur privé de la santé et de l'action sociale occupe une place singulière mais non moins stratégique. Son poids économique est également considérable. Il se structure autour de plus de 119 000 établissements employant 1 864 000 salariés. Parmi eux, on compte près de 210 000 cadres (soit un taux d'encadrement de 11 %, très inférieur aux 21 % observé sur l'ensemble des secteurs). Les cadres du secteur santé/action sociale représentent 5 % des cadres du privé en poste dans l'Hexagone.

Aux 1^{ers} rangs des grandes entreprises du secteur classées selon leur chiffre d'affaires, on trouve des poids lourds dans le domaine de la biologie médicale (Cerballiance, Biopath, Eurofins Biomnis, etc.), des sociétés d'hébergement médicalisé pour personnes âgées (Méдика France, Colisée Patrimoine Group) ou d'hébergement social (Coallia). Côté PME (moins de 250 salariés), parmi les différents acteurs du secteur figurent dans le haut du classement : des laboratoires d'analyses indépendants (Laboryzon, etc.), des cliniques privées (Victor Pauchet, etc.), des maisons de retraite (LNA Santé, etc.) ou encore des structures spécialisées dans l'imagerie médicale.



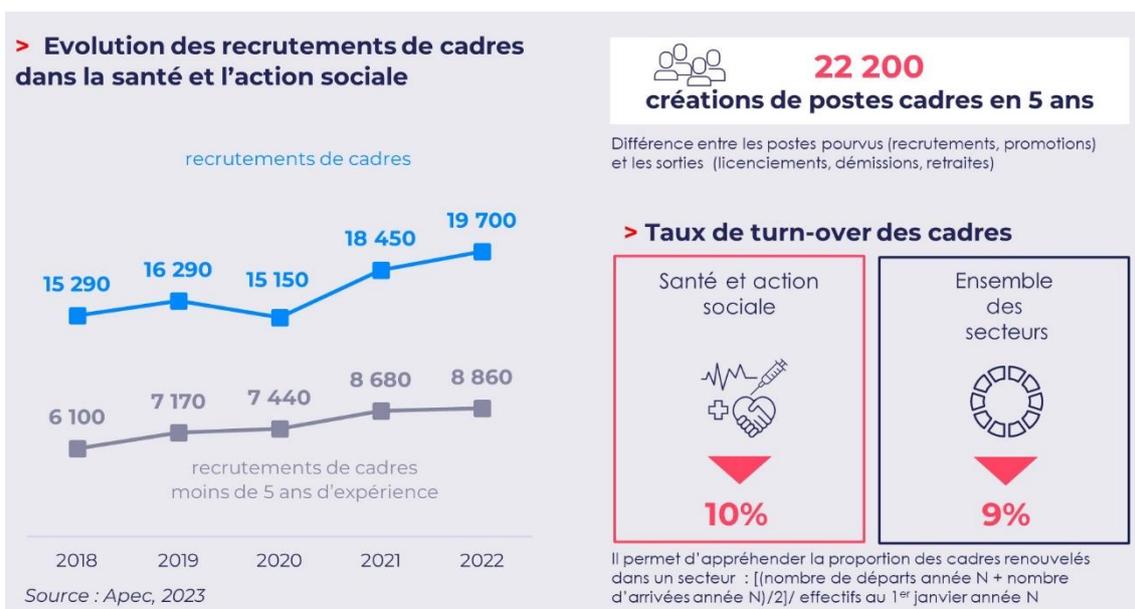
Une dynamique de l'emploi cadre qui se poursuit

Dans un secteur en pleine mutation liée notamment au vieillissement de la population et concerné par de nombreuses innovations en matière de santé digitale, l'évolution des recrutements de cadres est clairement orientée à la hausse. Hormis un fléchissement lors du séisme économique provoqué par la crise sanitaire qui a impacté l'ensemble de l'économie française, la dynamique des recrutements ne se dément pas et atteint un niveau record en 2022 avec 19 700 embauches de cadres.

Si les recruteurs ont privilégié en 2022 les profils de 1 à 10 ans d'expérience (55 % des embauches contre 57 % tous secteurs confondus), les entreprises de la filière santé/ action sociale se sont également tournées vers les cadres débutants (20 % des recrutés). En termes de fonction, 66 % des recrutements de cadres ont été réalisés dans la fonction exploitation tertiaire où l'on retrouve logiquement des métiers spécifiques au secteur : médecin, infirmier/re, psychologue, cadres de santé, etc.

Cette dynamique s'est également traduite par de nombreuses créations nettes de postes de cadres. En 5 ans, entre 2018 et 2022, 22 200 postes ont été créés par les entreprises du secteur soit près de 7 % des créations réalisées sur la période, tous secteurs confondus.

Marquées par des tensions économiques et budgétaires, les structures en santé-social ont créé des postes de cadres chargés d'encadrer les équipes avec des enjeux de fidélisation, de mise en œuvre de modes d'organisation efficaces, tout en renforçant la sécurité et l'accueil des usagers.



Enfin, ce secteur affiche un taux de turn-over de cadres de 10 % très proche de celui observé pour l'ensemble des secteurs (9 %). Cela traduit un certain attachement des cadres envers leur structure dans ce secteur qui ne doit pas masquer le déficit d'attractivité pour les métiers du *care* avec des tensions de recrutement fortement exacerbées depuis la crise sanitaire.

Des recrutements de cadres qui devraient encore progresser en 2023

Le record de recrutements de cadres établi en 2022 dans le secteur pourrait être rapidement effacé des tablettes. En effet, pour 2023, les entreprises du secteur prévoient de recruter 20 000 cadres soit une progression de 2 % si leurs intentions se concrétisent. Elles recherchent en majorité des cadres de moins de 10 ans d'expérience (71 % des recrutements attendus) et des profils issus de la sphère médicale et sociale (69 %).

La progression du volume des offres d'emploi de cadres publiées sur [apec.fr](https://www.apec.fr) par les entreprises du secteur au cours du 1^{er} semestre 2023 semble confirmer cette prévision. Les métiers de l'encadrement des structures médicales, sociales et paramédicales et ceux de la médecine représentent les volumes d'offres les plus conséquents. On assiste également à l'émergence de nouveaux besoins, notamment dans le domaine de l'informatique infrastructures/systèmes et gestion de projets.



Les transformations à l'œuvre dans le secteur de la santé et l'action sociale en France pourraient progressivement redessiner les contours de ce domaine d'activités. En effet, les cadres et les entreprises du secteur vont devoir composer avec les avancées technologiques et numériques, les innovations thérapeutiques, la spécialisation des structures, les mutations des modèles économiques. Ces changements devraient conduire à l'émergence de nouveaux besoins et *in fine* de nouvelles compétences attendues chez les cadres.

ISSN 2826-874

(Collection Recrutement)

Cette étude a été réalisée par la Direction des Données et Études (DDE) de l'Apec. Elle est basée sur l'exploitation de l'enquête annuelle [Perspectives de l'emploi cadre](#).

Directeur de la DDE : Pierre Lamblin

Responsables du pôle études : Emmanuel Kahn, Gaël Bouron

Équipe projet : Christophe Lenzi, Sylvie Hestin, Cendrine Mouline

CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

0 809 361 212 Service gratuits + prix d'un appel

*prix d'un appel local

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H (France métropolitaine)

© Apec. Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des Cadres, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une oeuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.